

Le chiffre : 870 M€

16/11/2020



Actus Agricoles

C'est le montant des fonds européens dédiés aux associations françaises d'aide alimentaire pour 2021-2027 Soit une hausse de 48 % par rapport à la période 2014-2020, a indiqué le gouvernement le 2 novembre lors d'un briefing à la presse. Ce montant inclut une enveloppe de 647 M€ issue du budget pluriannuel européen (2021-2027), en augmentation de 11 % par rapport à l'exercice précédent. Il comporte aussi 90 M€ de reliquats de la période passée, et 132 M€ issus du plan de relance européen.

Ces financements seront versés dans le cadre du fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), dont bénéficient quatre grands réseaux français d'aide alimentaire : les Restos du Cœur, les Banques alimentaires, le Secours populaire et la Croix-Rouge française. FranceAgriMer est chargé d'acheter les denrées. Le Gouvernement estime qu'environ 8 millions de personnes dépendent aujourd'hui des dispositifs d'aide alimentaire, contre 5,5 millions avant le début de la crise sanitaire de la Covid-19.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/le-chiffre-870-m/>